

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 93 (1942)
Heft: 5

Artikel: Deux exemplaires du hêtre pyramidal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sont nécessaires, faisons-les d'une forêt dans une autre, sans rien de plus. C'est en les étudiant dans leurs conditions de vie normales que nous aurons des chances de trouver quelques aperçus nouveaux sur cette face restreinte du grand problème de la vie.

J. P. C.

Deux exemplaires du hêtre pyramidal

La 2^{me} partie — Flore critique — de la Flore de la Suisse (Prof. Schinz et Dr. Keller) indique pour la Suisse un seul exemplaire de cette mutation du hêtre, à Laupendorf (Soleure).

Deux autres exemplaires ont été trouvés dans le canton de Neuchâtel :



Fig. 1. *Hêtre pyramidal.* Phot. J. Peter.

Un dans le pâturage communal de la Sagne, division B 9, où il est connu depuis longtemps. (Fig. 1.) Ses dimensions sont les suivantes :

Hauteur : environ 15 m.

Circonférence à 1,3 m. au-dessus du sol : 259 cm.

Diamètres en croix de la cime : 11 × 13 m.

Il est de croissance très vigoureuse, à cime ovoïde, très fournie. Dans l'état actuel du boisé, quelque peu dense aux alentours,



Phot. J. Peter

Fig. 2. *Fagus sylvatica lusus pyramidalis*.

il n'est pas possible d'en prendre une vue complète, mais la vue du fût et des branches érigées est suffisamment caractéristique. Cet exemplaire est noté dans les cahiers d'aménagement, avec photographie à l'appui; il sera conservé aussi longtemps que le permettra son existence !

Le second exemplaire, connu du soussigné depuis longtemps, mais pas encore rendu public, croît sur un pâturage faiblement boisé sur la chaîne de la Tourne, à une altitude de 1290 m., ce qui explique sa forme courte, ramassée (fig. 2). Ses dimensions sont :

Hauteur : environ 11 m.

Circonférence à 1,3 m. au-dessus du sol : 405 cm.

Diamètres en croix de la cime : 6,50 × 6,50 m.

Cet exemplaire paraît plus caractéristique, à cause de sa situation entièrement isolée, qui lui a permis de suivre sa tendance pyramidale sans entrave. Il est aussi très vigoureux; son fût est formé par la réunion de 8-10 fûts secondaires accolés les uns aux autres. Sa forme, comparée à celle des autres bouquets de vieux

hêtres disséminés sur le pâturage, est caractéristique. Il croît sur un domaine appartenant à un syndicat d'élevage; des démarches seront faites pour en assurer la conservation.

Le nom scientifique de cette mutation est

Fagus sylvatica, L. lusus pyramidalis Petz et Kirchner.

J. P. C.

Biologie du mélèze en plaine

La question du mélèze cultivé en plaine a fait l'objet de nombreuses études dans le « Journal forestier suisse ». Le sujet est loin d'être épuisé; on peut dire qu'il est même « à la mode » dans maintes régions du plateau helvétique, où l'on sent le besoin de favoriser d'autres essences résineuses que le très populaire épicéa, dont nos prédecesseurs ont par trop garni le sol.

En effet, c'est un fait indéniable que ce conifère de la région alpestre est un arbre qui a certes ses exigences sous le double rapport pédologique et climatique, mais qui supporte d'être cultivé avec un plein succès dans des stations très inférieures à celles qui lui sont propres dans les Alpes, les Sudètes, les Carpates, etc. L'exemple des mélèzeins de l'Ecosse, créés dans ce pays au XVIII^{me} siècle, est l'une des manifestations les plus curieuses de cette faculté d'adaptation.

Certains documents d'aménagement et la tradition que nous ont transmises nos prédecesseurs attribuent à l'inspecteur forestier Edouard Davall (1793—1860) — qui a été l'un des pionniers de la renaissance forestière dans le canton de Vaud — l'introduction des premiers mélèzes dans le plateau.

On ignore d'où il s'était procuré les graines de cette essence résineuse alpestre. Des groupes les plus anciens issus des semis de ce conifère, exécutés vraisemblablement entre 1780 et 1800, ont encore des représentants dans les forêts communales d'Orbe (Chassagne), de Démoret et de Cronay¹.

Il existe dans la forêt cantonale de *Seyte*, au territoire de Concise, à l'altitude de 480 m., une colonie de mélèzes de forme remarquable, dont nos illustrations figurent quelques individus récemment photographiés. L'origine de ce groupe mérite d'être examinée de plus près, puisqu'il s'agit de semis naturels issus de mélèzes contemporains de ceux de Chassagne, de Démoret et de Cronay et dont l'installation dans cette forêt feuillue peut être (?) probablement aussi attribuée à Edmond Davall père.

¹ Il semble que c'est antérieurement à l'activité d'Edmond Davall qu'il faut faire remonter cette introduction. Peut-être serait-ce son père : Edmond Davall (1763—1798), qualifié de « botaniste », qui aurait fait semer ces graines dans les forêts précitées ? La question reste ouverte pour le moment.